



CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

9^e réunion régulière
2013-2014

Procès-verbal de la 9^e réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 13 mai 2014 à l'école Élémentaire Sacré-Cœur de Grand-Sault, à compter de 19h30.

Présences :

Conseillères et conseillers :	Richard Landry, sous-district 1 Francine Cyr, sous-district 3 Anne-Marie Paradis, sous-district 4 Rino Perron, sous-district 5 Steeve Savoie, sous-district 6 Martine Michaud, sous-district 7 Line Côté-Page, sous-district 8 Pierre Sirois, élève conseiller
Directeur général et secrétaire du Conseil :	Bertrand Beaulieu
Adjointe de direction :	Denise Laplante
Coordonnatrice des relations stratégiques :	Julie Poulin

Absence : Alain Martin, sous-district 2

1. Mot de bienvenue

Monsieur Richard Landry souhaite la bienvenue aux membres du CÉD et aux membres du public présents.

2.

2.1 Présentation – nouvelle élève conseillère 2014-2015

Monsieur Richard Landry présente et souhaite la bienvenue à Mily Caron, nouvelle élève conseillère qui siègera au CÉD pour l'année scolaire 2014-2015.

Points récurrents

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition #2014-05-01 :

Monsieur Rino Perron propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Monsieur Steve Savoie appuie. ADOPTÉE.

2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 avril 2014.

Proposition #2014-05-02 :

Madame Martine Michaud propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 8 avril dernier. Madame Anne-Marie Paradis appuie. ADOPTÉE.

2.3.1 Suivi au procès-verbal

Les points reviennent à l'ordre du jour ou sont déjà réglés.

2.4 Correspondance

- Lettre adressée à l'Honorable Marie-Claude Blais concernant la position du Conseil face au dossier de l'élève conseiller.
- Lettre adressée à Madame Nicole Somers, maire suppléante de la ville de Saint-Quentin, en réponse à leur demande d'une rencontre publique entre les communautés de Kedgwick et Saint-Quentin.
- Lettre adressée à Monsieur Eric Desjardins, directeur de l'école Régionale-de-Saint-André en guise de félicitations pour l'organisation de la cérémonie d'ouverture provinciale de la Semaine provinciale de la fierté française.
- Lettre de Monsieur Rémi Goupil, directeur général de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick concernant l'élève conseillère pour l'année scolaire 2014-2015.
- Lettre de Monsieur Gérard McKen, président de la Fédération des Conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick demandant des précisions concernant le dossier de la francisation au DSFNO.

- Lettre de Madame Nicole Somers, porte-parole du comité ad hoc de Saint-Quentin, demandant que la recommandation du Conseil d'éducation pour les écoles de Saint-Quentin soit rejetée.

2.4.1 Suivi à la correspondance

Aucun.

3. FINS

3.1 Rapport de représentation du président

3.1.1 Expo-sciences provinciale (11 avril 2014)

Les projets présentés nous ont permis de voir à quel point les élèves mettent en pratique leurs apprentissages et ceci à un haut niveau. Bravo à tous les participants.

3.1.2 Rencontre du CÉD – Infrastructures du Restigouche-Ouest (14 avril 2014)

Rapport de la consultante.

3.1.3 Rencontre de la FCÉNB avec la Ministre Blais (15 avril 2014)

Dépôt de la Loi sur l'éducation.

3.1.4 Rencontre CÉD – Infrastructures du Restigouche-Ouest (22 avril 2014)

3.1.5 Rencontre du comité FCÉNB–compensation des conseillers (23 avril-am)

3.1.6 Rencontre du comité bipartite (23 avril – pm)

3.1.7 Rencontre du comité tripartite – élève conseiller (23 avril – pm)

Il y a une entente de principe sur la table et par la suite le dossier de l'élève conseiller pourra être clos suite à l'approbation des conseils, de la FCÉNB, de la FJFNB et du MÉDPE.

3.1.8 Gestion contemporaine (24 avril 2014)

Innovation et créativité avec Mme Izold Guihur

Grâce à Internet et à la mobilité des individus, aujourd'hui, l'information est disponible et largement accessible. On parle désormais d'économie de la créativité où les entreprises doivent miser sur des avantages intangibles liés à la création de ressources et de compétences par l'innovation.

3.1.9 Prescription Action à l'école Ernest-Lang (28 avril 2014)

Les élèves ont participé à des activités sportives avec des représentants de l'équipe de cyclisme du Grand défi Pierre Lavoie. Ils ont profité de leur passage à l'école pour faire bouger les enfants et ces derniers ont eu beaucoup de plaisir.

3.1.10 Rencontre avec la direction générale (30 avril 2014)

Préparation des rencontres du 6 mai.

3.1.11 Portes ouvertes – École Ernest-Lang (30 avril 2014)

Les élèves de la Maternelle à la 8^e année ont présenté leurs projets entrepreneuriaux qu'ils ont montés depuis le début de l'année scolaire. Ce fut une belle présentation. Bravo à tous ces élèves.

3.1.12 Concours d'art oratoire et journée du patrimoine (3 mai 2014)

Sept participants ont entretenu le public sur le sujet du CMA. Bravo à tous les participants pour leurs belles prestations.

Les 25 exposants du patrimoine nous ont présenté de très beaux projets. Bravo à tous ces élèves.

3.1.13 Rencontres – Restigouche-Ouest (6 mai 2014)

Les rencontres avec les communautés de Kedgwick et St-Quentin ont eu lieu. Le CÉD a informé les deux communautés de leur décision dans le dossier des infrastructures du Restigouche-Ouest.

3.1.14 Rencontre – Député Martine Coulombe (8 mai 2014)

Une rencontre a eu lieu avec la députée Coulombe et nous avons pu remettre les pendules à l'heure dans le dossier de la restructuration des écoles du Restigouche-Ouest et nous lui avons fourni les informations qui lui manquaient dans ce dossier. Elle se dit prête à travailler avec nous et les différents intervenants dans le dossier en question.

3.1.15 Entrevue – Radio-Canada – Émission Le Réveil (9 mai 2014)

Cette entrevue a fait suite à l'entrevue de la députée Coulombe à la même émission la journée précédente.

3.1.16 Dévoilement de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) (9 mai 2014)**3.1.17 Entrevue – Radio CFAI (9 mai 2014)**

Cette entrevue fait suite à la lettre de Madame Nicole Somers envoyée aux médias.

3.1.18 Gestion contemporaine (13 mai 2014)

Pour le gestionnaire, la création de réseaux d'affaires constitue, à bien des égards, l'un des éléments clés du succès pour les Gestionnaires. Nous définirons divers types de réseaux d'affaires et nous prendrons connaissance de mesures visant au développement et au maintien de ceux-ci. De plus, puisque ces réseaux d'affaires passent fréquemment par des intermédiaires de souches culturelles variées, l'acquisition de compétences et d'habiletés associées à l'appréciation de cultures différentes sera prise en compte lors de cette formation.

Ceci conclut notre formation à l'Université de Moncton.

3.2 Infrastructures du Restigouche-Ouest

Monsieur Bertrand Beaulieu présente une mise en contexte du projet d'analyse des infrastructures du Restigouche-Ouest.

Madame Martine Michaud clarifie certains propos qui circulent présentement. Elle présente par la suite les recommandations suite aux consultations pour les régions de Kedgwick et St-Quentin.

- Recommandation pour Kedgwick :

« Reconstruction complète de l'école Écho-Jeunesse, adaptée aux besoins de 2014, toujours annexée à l'école Marie-Gaétane afin d'assurer un partage adéquat des ressources actuelles telles que la cafétéria ainsi que la bibliothèque (CRIC) qui arrivera sous peu dans les locaux de Marie-Gaétane. »

- Recommandation pour Saint-Quentin:

« Une école élémentaire maternelle à la 6^e année dans chacune des communautés et un regroupement des élèves de la 7^e à la 12^e année à la polyvalente Alexandre-J.-Savoie. »

OU

LE STATU QUO

Monsieur Richard Landry présente la proposition du CÉD qui a été présentée à la réunion à huis clos du CÉD.

Proposition #2014-04-10 :

Monsieur Alain Martin propose et appuyé de Monsieur Steeve Savoie:

Attendu que:

- Les écoles Écho-Jeunesse et Marie-Gaétane desservent la même population, les mêmes parents, la même communauté;
- Plusieurs services peuvent être partagés entre les deux écoles;

- La communauté a soulevé l'importance de la construction identitaire des élèves, de leur sentiment d'appartenance à l'école; et leur proximité de l'école, et
- La petite enfance fait maintenant partie du MEDPE,

Que le CÉD demande au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance :

- D'agrandir l'école Marie-Gaétane afin d'aménager une section lui permettant d'accueillir les élèves du primaire et d'en faire une école de Maternelle à la 12e année;
- De rénover de fond en comble l'école Marie-Gaétane afin de lui donner une «modernisation mi-vie» et aussi adapter le reste de l'école à la présence des élèves du primaire; et
- De prévoir des espaces pour la petite enfance.

ET

Attendu que:

- Les recommandations faites à la consultante par la communauté méritent de plus amples discussions;
- Des informations supplémentaires sont disponibles; et
- La petite enfance fait maintenant partie du MEDPE

Que le CÉD

- Conserve les écoles de Saint-Quentin en troisième position dans sa liste de projets d'infrastructures;
- Poursuivre l'an prochain les discussions avec les CPAÉ concernés afin de préciser davantage le projet à réaliser à Saint-Quentin; et
- Fasse part de ses intentions aux parents lorsque le projet sera davantage précisé.

ET

Que le CÉD soumette au MEDPE les projets d'infrastructures dans l'ordre suivant:

- Renovations à la polyvalente Thomas-Albert
- Agrandissement et renovations à l'école Marie-Gaétane
- Écoles de Saint-Quentin (à préciser)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition #2014-05-03 :

Monsieur Steve Savoie propose que le CÉD adopte le procès-verbal de la réunion tenue à huis clos le 22 avril dernier. Madame Francine Cyr appuie. ADOPTÉE.

Proposition #2014-05-04 :

Monsieur Steve Savoie propose qu'une lettre formelle soit envoyée au Premier ministre Alward pour que ce dernier demande à la députée Martine Coulobme de faire publiquement des excuses devant les médias pour la façon dont elle a traité le CÉD, de son désaveu envers le CÉD et de son ingérence politique envers le dossier des infrastructures du Restigouche-Ouest. Madame Anne-Marie Paradis appuie. 7 oui - 1 non (Rino Perron). ADOPTÉE.

4. Processus de gouverne

4.1 Suivi - élève conseiller

Monsieur Richard Landry fait un suivi dans le dossier de l'élève conseiller. Une lettre d'entente est présentement sur la table concernant l'encadrement de l'élève conseiller. Cette lettre mentionne que le parent de l'élève conseiller est entièrement responsable de l'encadrement de l'élève à la table du CÉD. Ladite lettre sera remise à la Ministre Blais. Le parent devra signer un formulaire de consentement lors de l'assermentation de l'élève au CÉD.

5. Liens

5.1 Planification stratégique

Monsieur Beaulieu présente les points de mire pour l'année scolaire 2014-2015 dans le cadre de la planification stratégique.

5.2 **Amiante**

Monsieur Beaulieu dresse un portrait global de l'amiante dans les écoles du DSFNO.

- De l'amiante a été utilisé dans la construction de plusieurs écoles du DSFNO, principalement dans celles construites avant les années 1980.
- Aujourd'hui, il reste des traces de ce matériau dans 11 des 19 écoles, surtout dans des endroits où les élèves et le personnel en général n'ont pas accès, comme dans les salles de chaufferie.
- **Inspection annuelle**
Depuis 2003, le DSFNO fait faire une inspection annuelle de ses installations contenant de l'amiante afin de s'assurer qu'elles sont sécuritaires. Cette inspection est effectuée par une firme d'experts externe et indépendante.
- **Action immédiate**
Dans son rapport, la firme d'experts qualifie l'état des installations contenant de l'amiante de «bon», de «passable» ou de «mauvais». Le DSFNO fait rapidement enlever l'amiante dans tout ce qui a été classé comme étant «passable» ou «mauvais ». Ces travaux sont effectués par une firme d'experts externe et indépendante.
- **Mesures de prévention et de protection**
Le DSFNO a recours à une firme d'experts externe et indépendante pour les travaux d'enlèvement de l'amiante. Ceux-ci sont exécutés en l'absence d'élèves et de membres du personnel. Quand des travaux de rénovation ou de modernisation sont effectués dans une école, l'amiante est également enlevé (dans la section où ont lieu les travaux) par les employés d'une firme d'experts externe et indépendante.
- **Cartables**
À chaque école où des traces d'amiante sont présentes, le DSFNO fournit un cartable. Ce cartable contient des informations importantes, dont les endroits où se trouve l'amiante dans l'école. La direction et le personnel de maintenance de l'école doivent savoir où est rangé le cartable. Ils ont également la responsabilité

de prendre connaissance de son contenu. Un rapport d'amiante est mis à jour à chaque année. Le responsable du secteur des bâtiments du DSFNO fournit ce rapport à l'école. Le cartable doit être mis à jour tous les ans par la direction de l'école, avec les informations fournies par le responsable du secteur des bâtiments du DSFNO. Le responsable des bâtiments du DSFNO est disponible pour répondre aux questions des directions des écoles.

5.3 Rapport financier – point reporté à la prochaine réunion du CÉD.

6. Limites de la direction générale

6.1 Rapport de la direction générale

6.1.1 Politique d'aménagement linguistique et culturelle (PALC)

Monsieur Beaulieu présente les grandes lignes de la Politique d'aménagement linguistique et culturelle (PALC). Celle-ci a été adoptée à l'unanimité en Chambre vendredi dernier à Fredericton.

<http://www.gnb.ca/0000/publications/comm/PALC.pdf>

6.1.2 Situation – PTA

Le gymnase de la PTA sera fermé jusqu'en octobre 2014 à cause d'un problème d'infiltration d'eau. Les réparations feront parties du plan de rénovation de la PTA. La salle de conditionnement physique a été rénovée récemment et ce local pourra être utilisé ainsi que les terrains de tennis, la piste et pelouse et le terrain de balle-molle à l'extérieur de l'école pour dispenser les cours d'éducation physique. Les autres écoles de la communauté ont accepté de prêter leur gymnase aux équipes sportives de la PTA pour qu'elles puissent continuer leurs pratiques.

7. Bilan

7.1 Autoévaluation de la réunion

7.2 Sujets à l'horizon

- Calendrier des réunions de 2014-2015
- Rapport financier
- Suivi dossier élève conseiller

9. Interventions du public

- Madame Nicole Somers, représentante du comité ad hoc de Saint-Quentin, remercie et félicite le CÉD pour le travail fait jusqu'à présent dans le dossier de restructuration des écoles du Restigouche-Ouest. Elle nous fait part de quelques faits concernant la situation des écoles de Saint-Quentin. Elle mentionne que le comité ad hoc de Saint-Quentin a essayé de favoriser l'élève d'abord et non pas d'aller chercher des ressources chez leurs voisins de Kedgwick.
- Madame Martine Coulombe, députée du Restigouche-Ouest félicite le CÉD pour le travail fait dans le dossier des écoles du Restigouche-Ouest. Elle fait des excuses aux membres du CÉD pour les propos qu'elle a tenus à l'égard du CÉD dans les médias. Elle nous fait part qu'elle veut que les élèves de Kedgwick et Saint-Quentin aient tous la même chance pour une éducation de qualité comme toutes les autres municipalités de la province. Elle mentionne que s'il y a une diminution d'élèves à Saint-Quentin, il y aura encore plus de cours en ligne. Elle demande quelles sont les dispositions que le CÉD prendra face aux élèves de Saint-Quentin afin que la qualité des cours qu'ils reçoivent ne soit aucunement affectée dans les années à venir? Est-ce que le CÉD rencontrera les élèves et les parents de Saint-Quentin afin de leur faire part des conséquences sur l'éducation de leurs enfants? Elle demande que le CÉD rassure les parents de Saint-Quentin que les élèves du primaire n'iront pas à la PAJS.
- Alex Ouellette, étudiant de 12^e année de l'école Marie-Gaétane, mentionne que les élèves de Kedgwick se soucient de leur école. Il mentionne également que les élèves de l'école Marie-Gaétane à leur sortie de l'école, ont aussi la chance d'avoir de belles carrières comme avocat, médecin etc. Les élèves veulent demeurer dans leur communauté.

- Monsieur Jean-Paul Savoie, maire de Kedgwick nous fait part du dossier de l'école communautaire pour la communauté de Kedgwick. Il remercie les membres du CÉD pour avoir consulté la communauté de Kedgwick et pour avoir ratifié leur décision.
- Clément Arpin, Kedgwick mentionne qu'en 1972, il a eu de mauvaises décisions politiques qui ont été prises mais il souhaite que dans le futur de meilleures décisions seront prises en tenant compte de la géographie de la région.
- Gérard Gagnon, Kedgwick, mentionne que si la députée Coulombe avait assisté aux réunions publiques de la municipalité de Kedgwick, elle saurait quels cours se donnent aux écoles de Kedgwick.
- Mademoiselle Savoie, élève de Kedgwick, mentionne que les élèves de la région de Grand-Sault vivent la même situation dans leur choix de cours que les élèves de Kedgwick.
- Une élève de 6^e année de l'école Écho-Jeunesse, questionne comment les élèves pourront participer aux activités parascolaires au secondaire s'ils doivent voyager à Saint-Quentin pour aller à l'école. Ce n'est pas tous les parents qui peuvent assurer le transport de leur enfant après la classe.
- Christian Quimpère de Kedgwick remercie le CÉD pour la décision qui a été prise. Il mentionne que les gens de la communauté de Kedgwick ont l'éducation de leurs enfants à cœur. Il demande combien d'argent a été investi dans la région de St-Quentin comparativement à la région de Kedgwick.

10. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du : _____ 10 juin 2014 _____

Bertrand Beaulieu

Richard Landry

Secrétaire du Conseil d'éducation

Président du Conseil d'éducation